

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00250

Numéro SIREN : 453 136 640

Nom ou dénomination : AP BRETIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2024 sous le numéro de dépôt 20211

AP BRETIGNY

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AP BRETIGNY

12, rue Jean Jaurès
92813 PUTEAUX

A l'attention de l'Associé unique de la société AP BRETIGNY

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP BRETIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve**Motivation de la réserve**

Les états financiers de la société présentent une provision pour risques de 42 071 € relative à un litige clos à la suite d'une décision définitive de justice prise le 8 décembre 2021. En conséquence, cette provision est sans objet à la clôture de l'exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Faits importants de la période » et « Faits postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels qui exposent les éléments d'appréciation relatifs à l'application par la Direction du principe de continuité d'exploitation et la situation de liquidité.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos appréciations des règles comptables, nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes de valorisation des immobilisations incorporelles et corporelles telles qu'elles sont rappelées dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de l'article 21 des statuts, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition de l'associé unique dans le délai prescrit, la documentation juridique et comptable nous étant parvenue tardivement.

Fait à Paris, le 26 avril 2024

Le commissaire aux comptes

Saint-Honoré BK&A

Groupe Saint-Honoré Partenaires



Xavier GROSLIN

COMPTES ANNUELS

AP BRETIGNY

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaures 92813 PUTEAUX CEDEX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
BILAN.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
COMPTE DE RESULTAT.....	6
Compte de résultat (Partie 1).....	7
Compte de résultat (Partie 2).....	8
ANNEXE.....	9
Faits importants de la période.....	10
Règles et méthodes comptables.....	12
INFORMATION SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	16
Immobilisations.....	17
Amortissements.....	18
Informations sur les comptes de bilan.....	19
Provisions inscrites au Bilan.....	21
Charges à payer - Produits à recevoir.....	22
Engagements.....	23
Intégration fiscale.....	24
Ventilation du chiffre d'affaires.....	25
Résultat financier.....	26
Résultat exceptionnel.....	27
Transfert de charges.....	28
Filiales et participations.....	29
Ventilation de l'impôt.....	30
Effectifs moyen.....	31
Autres informations.....	32
DETAILS DE COMPTES.....	33
Détail des comptes du bilan ac.....	34
Détail des comptes du bilan.....	36
Détail des comptes du compte.....	37

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	209 552	60 322	149 231	158 460
Installations techniques, matériel	114 944	106 339	8 605	11 296
Autres immobilisations corporelles	449 373	441 152	8 221	17 013
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	773 869	607 813	166 057	186 769
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	28 799	0	28 799	28 799
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	29 099	0	29 099	29 099
Total Actif Immobilisé (II)	1 022 022	626 867	395 156	415 868
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	130 759	123 943	6 817	6 817
Autres créances	5 536 592	0	5 536 592	4 707 569
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	5 667 352	123 943	5 543 409	4 714 386
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	29 613	0	29 613	40 440
TOTAL Disponibilités	29 613	0	29 613	40 440
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	5 696 965	123 943	5 573 022	4 754 826
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	6 718 987	750 809	5 968 178	5 170 693

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		3 800	3 800
Report à nouveau		4 416 025	4 039 543
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		407 073	376 482
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		4 864 898	4 457 825
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		42 071	42 071
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		42 071	42 071
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 688	19 632
Dettes fiscales et sociales		24 859	3 776
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		1 015 662	647 389
TOTAL Dettes d'exploitation		1 061 209	670 797
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 061 209	670 797
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		5 968 178	5 170 693

COMPTE DE
RESULTAT

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	716 000	0	716 000	450 000
Chiffres d'affaires nets	716 000	0	716 000	450 000
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	7 105
Autres produits			1	44
Total des produits d'exploitation (I)			716 001	457 150
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			303 835	35 601
Impôts, taxes et versements assimilés			-13 261	2 509
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	20 712	24 045
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			2 121	185
Total des charges d'exploitation (II)			313 407	62 340
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			402 594	394 810
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			160 443	142 984
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			160 443	142 984
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			21 812	19 469
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			21 812	19 469
RÉSULTAT FINANCIER			138 630	123 514
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			541 224	518 324

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 540	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	1 540	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	960
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	960
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 540	-960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	135 691	140 882
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	877 984	600 133
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	470 911	223 651
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	407 073	376 482

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETAGNE poursuit son activité de maison de retraite située à Puteaux.

La publication le 26 janvier 2022 du livre « Les Fossoyeurs », qui faisait état de pratiques dysfonctionnelles au sein du groupe ORPEA dont fait partie la Société, a eu une répercussion médiatique immédiate et de grande ampleur, tant au niveau du public que de la communauté financière. Cette publication a placé le groupe ORPEA dans une situation de crise majeure à travers la matérialisation de nombreux risques auxquels il était exposé : risque réputationnel, risque de contrepartie, risque de liquidité... Cet événement a ainsi eu des conséquences très importantes qui ont pesé dans des proportions inédites tout au long de l'année 2022 à la fois sur la gestion courante d'ORPEA S.A., sur sa soutenabilité financière, et sur sa gouvernance, pour conduire à une complète redéfinition des priorités stratégiques du groupe ORPEA et de ses filiales dont fait partie la Société.

Ouverture d'une première procédure de conciliation

Dans un contexte où l'accès aux marchés de crédit lui était fermé, le Groupe ORPEA a anticipé pouvoir se retrouver à brève échéance face à une crise de liquidité compte tenu de son échéancier de remboursement des dettes existantes et de son programme d'investissements engagé pour le développement de son parc immobilier, et s'est donc rapproché de ses principaux partenaires bancaires pour discuter de la mise en place à très court terme de nouveaux financements.

Ces discussions se sont inscrites dans le cadre d'une procédure amiable de conciliation ouverte par le Tribunal de Commerce de Nanterre le 20 avril 2022, et ont abouti à la signature d'un protocole de conciliation homologué par ledit tribunal le 10 juin 2022 et d'un contrat de crédit syndiqué avec les banques le 13 juin 2022 (le « **Contrat de Crédits Existant** ») dont les termes sont détaillés dans l'Annexe aux comptes annuels de la société ORPEA SA disponible sur le site du Groupe ORPEA (<https://www.orpea-group.com/actionnaires-investisseurs/documentation/document-denregistrement-universel/>).

Ouverture d'une seconde procédure de conciliation

A travers l'évolution des discussions avec des investisseurs immobiliers qui avaient été initiées depuis le premier semestre 2022, il est progressivement apparu que les engagements pris dans le cadre du Contrat de Crédits Existant en matière de cessions d'actifs à réaliser d'ici à fin 2023 seraient impossible à respecter du fait :

- D'une part, du ralentissement du marché immobilier, dans un contexte marqué par la hausse des taux d'intérêt et avec un impact sensible à partir du début de l'été ;
- D'autre part, surtout après l'annonce en septembre 2022 des résultats du 1^{er} semestre, de la perception dégradée de la solidité financière du Groupe, faisant de plus en plus d'ORPEA une contrepartie non crédible pour les opérations immobilières de cession et prise à bail.

Sans attendre le résultat final de la revue stratégique et financière en cours, ce constat, couplé à l'anticipation que des *covenants* contenus dans de nombreuses lignes de financement risquaient de ne pas être respectés en l'état au 31 décembre 2022, a conduit ORPEA S.A. à obtenir, le 25 octobre 2022, l'ouverture d'une seconde procédure de conciliation auprès du Président du Tribunal de Commerce spécialisé de Nanterre, avec pour objectif d'engager avec ses créanciers financiers des discussions relatives à la restructuration de sa dette financière, à l'obtention de nouveaux moyens financiers et à l'ajustement de ses *covenants*, dans un cadre stable et juridiquement sécurisé.

Conclusion des travaux de revue des actifs

Dans le cadre de la revue stratégique et financière des activités, le Groupe a mené une revue approfondie de ses actifs au bilan.

Avec son plan de Refondation, ORPEA s'est engagé à changer de méthode vis-à-vis de ses parties prenantes, d'approche vis-à-vis du soin et de l'accompagnement, et de l'attention portée à ses collaborateurs tout en restaurant ses équilibres financiers. C'est dans cet esprit de transparence que la nouvelle direction d'ORPEA a poursuivi ses travaux de revue approfondie de ses actifs pour disposer d'une valeur ajustée au nouveau contexte de l'entreprise et pour tirer les conséquences des décisions du passé.

Après avoir poursuivi et approfondi ces travaux, ORPEA a observé que :

- concernant la valorisation des actifs incorporels, le Groupe a complété son approche en menant une revue approfondie des actifs corporels et des investissements (Capex) à prendre en compte dans le périmètre des capitaux employés soumis aux tests de valeur réalisés au 31 décembre 2022 ;
- le caractère recouvrable des créances financières relatives à des partenariats a été évalué sur la base d'une analyse détaillée des situations et de l'état des négociations en cours. Cette analyse a conduit à la comptabilisation de dépréciations sur les comptes courants pour un montant de 150 m€ ;
- s'agissant des actifs incorporels, cette estimation intégrait en outre un relèvement du taux sans risque à 2,6%.

Compte tenu :

- de la trésorerie disponible au sein du Groupe à la date d'arrêté des comptes, et
- des apports en new money dont la Société pourra bénéficier à travers les opérations de restructuration financière en cours chez la société ORPEA S.A et décrites dans le paragraphe « Evénements postérieurs à la clôture »,

la Société considère qu'elle sera en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois, justifiant de ce fait l'application du principe de continuité d'exploitation retenu pour l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2022.

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7,21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	12 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2022, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

**INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			219 054	0	0
Terrains			0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 552	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 944	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	190 849	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			0	0	0
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			773 869	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			29 099	0	0
TOTAL (IV)			29 099	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 022 022	0	0
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	219 054	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales,	0	0	209 552	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	114 944	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales,	0	0	258 524	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	190 849	0
	Emballages récupérables et	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	773 869	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	29 099	0
TOTAL (IV)		0	0	29 099	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	1 022 022	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 054	0	0	19 054		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	51 093	9 229	0	60 322		
Installations techniques, matériels et outillages		103 648	2 692	0	106 339		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	252 540	5 985	0	258 524		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	179 821	2 807	0	182 627		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		587 101	20 712	0	607 813		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		606 155	20 712	0	626 867		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
Petits matériels et fournitures	0	0
En-cours immobiliers	0	0
	-	-

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	5 667 652	4 838 628
- Créances à plus d'1 an	28 799	28 799
	5 696 451	4 867 427
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	29 099	29 099
- Clients et comptes rattachés	130 759	130 759
- Créances fiscales et sociales	3 448	3 793
- Groupe et associés	5 533 144	4 703 776
- Débiteurs divers	0	0
- Charges constatées d'avance	0	0
	5 696 451	4 867 427

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	1 061 209	670 797
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	0	0
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	1 061 209	670 797
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	0
- Fournisseurs et comptes rattachés	20 688	19 632
- Dettes fiscales et sociales	24 859	3 776
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
- Groupe et associés	1 015 662	645 849
- Dettes diverses	0	1 540
- Produits constatés d'avance	0	0
	1 061 209	670 797

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2022
V.M.P ET SICAV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour info solde balance

0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000,00	3 800	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2021	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2022
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU	4 039 543	376 482			4 416 025
RESULTAT DE L'EXERCICE	376 482	(376 482)	407 073		407 073
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTIST	0				0
PROV. REGLEMENTEE	0		0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 457 825	0	407 073	0	4 864 898

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	42 071	0	0	42 071
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	42 071	0	0	42 071
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	123 943	0	0	123 943
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	123 943	0	0	123 943
TOTAL GENERAL (I + II + III)	166 014	0	0	166 014
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 688
Fournisseurs - FNP	20 688
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0
Provisions congés	0
Provisions pour primes	0
Provisions charges sociales s/ congés à payer	0
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	0
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	0
Divers - Charges à payer	0
	0
TOTAL	20 688

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0
Clients - Facture à établir	0
AUTRES CREANCES	0
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	0

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA SA	5 158 806		82 227		
CLINEA SAS	149 572		4 708		
DOMEA		4 867		153	
DOUCE FRANCE SANTE		10 411		328	
TCP DEV		320 005		10 073	
AGE PARTENAIRES	68 592		68 592		
SARL NIORT 94		619 565		9 344	
SARL SIGNY L'ABBAYE	150 209		4 728		
BON AIR SARL	5 965		188		
RESIDENCE ATHENA		42 777		1 346	
LA VILLA DES AINES		18 037		568	
TOTAL	5 533 144	1 015 662	160 443	21 812	-

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GROUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	716 000	450 000	59%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	716 000	450 000	59%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	716 000	450 000	59%

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Frais financiers intra-groupe	21 812	19 469
Intérêts sur emprunts	0	0
Agios bancaires	0	0
Autres Charges financières	0	0
Dotations charges financières	0	0
	21 812	19 469

Pour info Solde balance 21 812,35 19 469,38

Nature des produits	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Produits financiers intra-groupe	160 443	142 984
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	0
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	160 443	142 984

Pour info Solde balance 160 442,76 142 983,80

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Pénalités et amendes non déductibles	0	960
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	0	0
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	0	960

Pour info Solde balance

0,00

960,00

Nature des produits	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	0	0
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	1 540	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	1 540	0

Pour info Solde balance

1 539,93

0,00

Transfert de charge**TRANSFERT DE CHARGES**

Nature des transferts	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Transfert de charges externes	0	0
Transfert de charges d'impôts et taxes	0	0
Transfert de charges de personnel	0	0
Transfert de charges loyers	0	0
Transfert de charges dotées	0	0
Remboursement d'assurance	0	0
Remboursement de prévoyance	0	0
Remboursement de formation	0	0
Remboursement plan de formation	0	0
Remboursement AT - Maladie	0	0
	0	0

*Pour info Solde balance**0,00**0,00*

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 0

29

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	541 224	-135 306
Résultat exceptionnel	1 540	-385
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	542 764	-135 691

Effectifs moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	Effectif moyen global
Effectif	N	N	N
Effectif			0
TOTAL	0	0	0

L'effectif moyen du personnel est de :

0

Autres informations

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2022 est de : 11 136 €.

Le montant comptabilisé correspondant est de :
Pour le CAC : 13 260 €

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Sous l'égide de la conciliatrice, ORPEA S.A. a annoncé l'obtention d'un accord de principe le 1^{er} février 2023 sur les principaux termes et conditions du plan de restructuration dont la conclusion est intervenue le 3 février 2023 (l'« **Accord de Principe** ») avec, d'une part, un groupement d'investisseurs français de long terme comprenant la Caisse des Dépôts et Consignations, CNP Assurances, MAIF et MACSF (le « **Groupe** »), et d'autre part, cinq institutions (le « **SteerCo** ») détenant environ 50 % de la dette non-sécurisée de la Société dont le montant s'élève à près de 3,8 Mds€.

Le 14 février, ORPEA S.A. a conclu un accord avec le Groupe et le SteerCo, cristallisant l'engagement des parties à l'Accord de Principe à soutenir et réaliser toutes les démarches et les actions nécessaires à la mise en œuvre de la restructuration financière.

Le 20 mars 2023, ORPEA S.A. a annoncé avoir finalisé et signé un accord d'étape (l'« **Accord d'Etape** ») avec ses principaux partenaires bancaires dans la perspective de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée, détaillant les termes et conditions d'un financement complémentaire et d'un ajustement du Contrat de Crédits Existant.

Une procédure de sauvegarde accélérée a été ouverte par le tribunal de commerce de Nanterre le 24 mars 2023, pour une durée initiale de 2 mois, prorogée pour 2 mois supplémentaires le 22 mars 2023, soit jusqu'au 24 juillet 2023. L'ouverture de cette procédure a notamment pour objectif de permettre la mise en œuvre par ORPEA S.A. de son plan de restructuration conformément aux accords trouvés aux termes de l'Accord de Lock-up et de l'Accord d'Etape.

Les modalités de réalisation de cette nouvelle restructuration financière sont détaillées sur le site institutionnel du Groupe ORPEA (<https://www.orpea-group.com/actionnaires-investisseurs/documentation/document-denregistrement-universel/>).

DETAILS DE
COMPTES

Détail du Bilan actif

Rubrique	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
20500000	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	9 674,00	9 674,00
28050000	AMORT. CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	-9 674,00	-9 674,00
2050 AHNet	Fonds commercialnet	200 000,00	200 000,00
20700000	FONDS DE COMMERCE	200 000,00	200 000,00
20810000	LOGICIELS INFORMATIQUES	9 380,00	9 380,00
28081000	AMORT. DES LOGICIELS INFORMATIQUES	-9 380,00	-9 380,00
2050 APNet	Constructions	149 230,51	158 459,73
21350000	INST GENE - AGENCTS - service travaux	209 552,31	209 552,31
28135000	AMORT INST GENE - AGENCTS - AMENAGTS CO	-60 321,80	-51 092,58
2050 ARNet	Installations techniques, matériel	8 604,84	11 296,35
21540000	INSTAL. TECH. MATERIELS	27 649,42	27 649,42
21547000	INST. TECH. MAT. MEDICAL	24 256,99	24 256,99
21547200	INST. TECH. MAT. MEDICAL DISPO MED	63 037,52	63 037,52
28154000	AMORT INSTAL. TECH. MATERIELS	-27 649,50	-27 649,42
28154700	AMORT INSTAL. TECH. MAT MEDICAL	-78 689,59	-75 998,16
2050 ATNet	Autres immobilisations corporelles	8 221,35	17 012,65
21810000	INSTALL.AGENCEM.AMENAGEM. DIVERS	258 524,49	258 524,49
21830000	MOB., MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	35 355,86	35 355,86
21840000	MOBILIER / MATERIEL DE BUREAU	80 795,28	80 795,28
21847000	MOB ET MAT MEDICAUX	74 697,51	74 697,51
28181000	AMORTS INSTALL.AGENCEM.AMENAGEMNTS	-258 524,49	-252 539,98
28183000	AMORT MATERIEL DE BUREAU	-35 355,86	-35 355,86
28184000	AMORT. MOB., MAT. BUREAU & INFO.	-72 573,93	-69 767,14
28184700	AMORT. MOB.& MAT. MEDICAUX	-74 697,51	-74 697,51
2050 BFNet	Prêts	28 799,00	28 799,00
27450000	PRET 1% LOGEMENT	28 799,00	28 799,00
2050 BHNet	Autres immobilisations financières	300,00	300,00
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES Gest Imr		300,00
27500100	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES Serv CP	300,00	
2050 TOTIINet	Total Actif Immobilisé	395 155,70	415 867,73
2050 BXNet	Clients et comptes rattachés (3)*	6 816,83	6 816,83
41600000	CLIENTS DOUTEUX	130 759,34	130 759,34
49100000	PROV. DEPRECIAT° COMPTES CLIENTS	-123 942,51	-123 942,51
2050 BZNet	Autres créances	5 536 592,46	4 707 568,81
44586000	TVA / FACTURES NON PARVENUES	3 448,00	3 272,00
44750000	TAXE PROFESSIONNELLE		521,31
45600001	PRES C/CT ORPEA SA	5 158 805,66	2 205 362,00
45600002	PRES C/CT CLINEA SAS	149 572,46	144 864,00

45600410	PRES C/CT LE CERCLE DES AINES BRETAGNE		0,50
45600756	PRES C/CT SAS AGE PARTENAIRES	68 592,19	2 202 291,00
45609288	416-SIGNY L'ABBAYE - FILIALE	150 209,24	145 481,00
45609328	427-ST BARTHELEMY D'ANJOU -FILIALE	5 964,91	5 777,00
2050 CFNet	Disponibilités	29 612,86	40 439,90
51237000	BCME	20 882,42	29 220,26
51291500	BANQUE CREDIT COOPERATIF	8 730,44	11 219,64
2050 CJNet	TOTAL Actif circulant	5 573 022,15	4 754 825,54
2050 CONet	Total Général	5 968 177,85	5 170 693,27

Détail du bilan Passif

Rubrique	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
2051 DA	Capital social ou individuel	38 000,00	38 000,00
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	38 000,00	38 000,00
2051 DD	Réserve légale	3 800,00	3 800,00
10610000	RESERVE LEGALE	3 800,00	3 800,00
2051 DH	Report à nouveau	4 416 025,33	4 039 543,20
11000000	REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	4 416 025,33	4 039 543,20
2051 DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	407 073,01	376 482,13
2051 DL	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 864 898,34	4 457 825,33
2051 DP	Provisions pour risques	42 071,00	42 071,00
15110000	PROVISIONS POUR LITIGES SOCIAUX	42 071,00	42 071,00
2051 DR	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	42 071,00	42 071,00
2051 DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 688,00	19 632,00
40850000	DEMAT FOURNISSEUR - F.N.P.	20 688,00	19 632,00
2051 DY	Dettes fiscales et sociales	24 859,00	3 776,01
44551000	TVA A DECAISSER	23 190,00	3 592,00
44580000	T.V.A. A REGULARISER		184,01
44750000	TAXE PROFESSIONNELLE	1 669,00	
2051 EA	Autres dettes	1 015 661,51	647 388,93
45600300	PRES C/CT SARL DOMEA	4 867,33	4 714,00
45600702	PRES C/CT SAS DOUCE FRANCE SANTE	10 410,75	10 083,00
45600755	PRES C/CT SAS TCP DEV	320 004,75	309 932,00
45601094	PRES C/CT SARLNIORT 94	619 564,79	262 220,00
45609392	378-VILLENEUVE DE RIVIERE-FILIALE	42 776,61	41 430,00
45609430	370-BONNIERES S/SEINES-FILIALE	18 037,28	17 470,00
46700000	AUTRES COMPTES DEBITEURS OU CREDITEURS		1 539,93
2051 EC	TOTAL DETTES	1 061 208,51	670 796,94
2051 EE	TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	5 968 177,85	5 170 693,27

Compte de résultat - Détail des comptes

Rubrique	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
2052 FI	Production vendue services	716 000,00	450 000,00
70600000	PRESTAT° LOYERS SCI/SITES 20%	716 000,00	450 000,00
2052 FL	Chiffres d'affaires nets	716 000,00	450 000,00
2052 FP	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		7 105,18
78174000	REP. PROV DEP. CREANCES CLIENTS		7 105,18
2052 FQ	Autres produits	1,02	44,45
75800000	PRODUITS DIVERS DE GEST° COURANTE	1,02	0,86
75800300	PDTS DIVERS GEST° COURANTE appurement		43,59
2052 FW	Autres achats et charges externes	303 835,00	35 601,30
61355000	LOCATIONS IMMOB 19.6 TAXE INT	290 000,00	24 000,00
62204500	HONO BURBAND Frederic	13 260,00	11 026,30
62800000	FRAIS DE SIEGE	575,00	575,00
2052 FX	Impôts, taxes et versements assimilés	-13 260,69	2 508,69
63511000	CFE (ancien compte TP)	-17 750,00	732,00
63511100	CVAE	4 489,31	1 776,69
2052 GA	Dotations aux amortissements	20 712,03	24 045,17
68112000	DOT° AMORT. IMMO. CORPORELLES	18 020,60	19 786,47
68112700	DOT° AMORT. IMMO. CORP MEDICAL	2 691,43	4 258,70
2052 GE	Autres charges	2 121,01	184,61
65800000	Charges diverses de gestion courante	0,33	0,57
65800100	REGUL PRORATA TVA	2 120,68	184,01
65800300	CHGES DIVERSES GEST° COURANTE appurement		0,03
2052 GG	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	402 593,67	394 809,86
2052 GL	Autres intérêts et produits assimilés	160 442,76	142 983,80
76820000	PRODUITS FIN INTRA GRP CONSO	160 442,76	142 983,80
2052 GR	Intérêts et charges assimilées	21 812,35	19 469,38
66820000	FRAIS FINANCIERS INTRA GRP CONSO	21 812,35	19 469,38
2052 GV	RÉSULTAT FINANCIER	138 630,41	123 514,42
2052 GW	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	541 224,08	518 324,28
2053 HB	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 539,93	
77880000	Produits exceptionnel	1 539,93	
2053 HE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		960,00
67120000	PENALITES, AMENDES FISC NON DEDUCTIBLES		960,00
2053 HI	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 539,93	-960,00

2053 HK	Impôts sur les bénéfices	135 691,00	140 882,15
69890000	IS INTEGRATION FISCALE	135 691,00	140 882,15
2053 HN	BÉNÉFICE OU Perte (total des produits - total des charges)	407 073,01	376 482,13

AP BRETIGNY
SAS au capital de 38 000 euros
Siège Social : 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex
453 136 640 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 6 MAI 2024

(... / ...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 407 073 euros, au compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

(... / ...)

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' with a horizontal line through it, followed by a smaller, less distinct signature.

AP BRETIGNY

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AP BRETIGNY

12, rue Jean Jaurès
92813 PUTEAUX

A l'attention de l'Associé unique de la société AP BRETIGNY

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP BRETIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve**Motivation de la réserve**

Les états financiers de la société présentent une provision pour risques de 42 071 € relative à un litige clos à la suite d'une décision définitive de justice prise le 8 décembre 2021. En conséquence, cette provision est sans objet à la clôture de l'exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Faits importants de la période » et « Faits postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels qui exposent les éléments d'appréciation relatifs à l'application par la Direction du principe de continuité d'exploitation et la situation de liquidité.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos appréciations des règles comptables, nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes de valorisation des immobilisations incorporelles et corporelles telles qu'elles sont rappelées dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de l'article 21 des statuts, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition de l'associé unique dans le délai prescrit, la documentation juridique et comptable nous étant parvenue tardivement.

Fait à Paris, le 26 avril 2024

Le commissaire aux comptes

Saint-Honoré BK&A

Groupe Saint-Honoré Partenaires



Xavier GROSLIN

COMPTES ANNUELS

AP BRETIGNY

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaures 92813 PUTEAUX CEDEX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
BILAN.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
COMPTE DE RESULTAT.....	6
Compte de résultat (Partie 1).....	7
Compte de résultat (Partie 2).....	8
ANNEXE.....	9
Faits importants de la période.....	10
Règles et méthodes comptables.....	12
INFORMATION SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	16
Immobilisations.....	17
Amortissements.....	18
Informations sur les comptes de bilan.....	19
Provisions inscrites au Bilan.....	21
Charges à payer - Produits à recevoir.....	22
Engagements.....	23
Intégration fiscale.....	24
Ventilation du chiffre d'affaires.....	25
Résultat financier.....	26
Résultat exceptionnel.....	27
Transfert de charges.....	28
Filiales et participations.....	29
Ventilation de l'impôt.....	30
Effectifs moyen.....	31
Autres informations.....	32
DETAILS DE COMPTES.....	33
Détail des comptes du bilan ac.....	34
Détail des comptes du bilan.....	36
Détail des comptes du compte.....	37

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	209 552	60 322	149 231	158 460
Installations techniques, matériel	114 944	106 339	8 605	11 296
Autres immobilisations corporelles	449 373	441 152	8 221	17 013
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	773 869	607 813	166 057	186 769
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	28 799	0	28 799	28 799
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	29 099	0	29 099	29 099
Total Actif Immobilisé (II)	1 022 022	626 867	395 156	415 868
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	130 759	123 943	6 817	6 817
Autres créances	5 536 592	0	5 536 592	4 707 569
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	5 667 352	123 943	5 543 409	4 714 386
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	29 613	0	29 613	40 440
TOTAL Disponibilités	29 613	0	29 613	40 440
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	5 696 965	123 943	5 573 022	4 754 826
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	6 718 987	750 809	5 968 178	5 170 693

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		3 800	3 800
Report à nouveau		4 416 025	4 039 543
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		407 073	376 482
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		4 864 898	4 457 825
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		42 071	42 071
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		42 071	42 071
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 688	19 632
Dettes fiscales et sociales		24 859	3 776
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		1 015 662	647 389
TOTAL Dettes d'exploitation		1 061 209	670 797
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 061 209	670 797
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		5 968 178	5 170 693

COMPTE DE
RESULTAT

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	716 000	0	716 000	450 000
Chiffres d'affaires nets	716 000	0	716 000	450 000
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	7 105
Autres produits			1	44
Total des produits d'exploitation (I)			716 001	457 150
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			303 835	35 601
Impôts, taxes et versements assimilés			-13 261	2 509
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	20 712	24 045
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			2 121	185
Total des charges d'exploitation (II)			313 407	62 340
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			402 594	394 810
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			160 443	142 984
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			160 443	142 984
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			21 812	19 469
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			21 812	19 469
RÉSULTAT FINANCIER			138 630	123 514
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			541 224	518 324

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 540	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	1 540	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	960
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	960
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 540	-960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	135 691	140 882
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	877 984	600 133
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	470 911	223 651
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	407 073	376 482

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETAGNE poursuit son activité de maison de retraite située à Puteaux.

La publication le 26 janvier 2022 du livre « Les Fossoyeurs », qui faisait état de pratiques dysfonctionnelles au sein du groupe ORPEA dont fait partie la Société, a eu une répercussion médiatique immédiate et de grande ampleur, tant au niveau du public que de la communauté financière. Cette publication a placé le groupe ORPEA dans une situation de crise majeure à travers la matérialisation de nombreux risques auxquels il était exposé : risque réputationnel, risque de contrepartie, risque de liquidité... Cet événement a ainsi eu des conséquences très importantes qui ont pesé dans des proportions inédites tout au long de l'année 2022 à la fois sur la gestion courante d'ORPEA S.A., sur sa soutenabilité financière, et sur sa gouvernance, pour conduire à une complète redéfinition des priorités stratégiques du groupe ORPEA et de ses filiales dont fait partie la Société.

Ouverture d'une première procédure de conciliation

Dans un contexte où l'accès aux marchés de crédit lui était fermé, le Groupe ORPEA a anticipé pouvoir se retrouver à brève échéance face à une crise de liquidité compte tenu de son échéancier de remboursement des dettes existantes et de son programme d'investissements engagé pour le développement de son parc immobilier, et s'est donc rapproché de ses principaux partenaires bancaires pour discuter de la mise en place à très court terme de nouveaux financements.

Ces discussions se sont inscrites dans le cadre d'une procédure amiable de conciliation ouverte par le Tribunal de Commerce de Nanterre le 20 avril 2022, et ont abouti à la signature d'un protocole de conciliation homologué par ledit tribunal le 10 juin 2022 et d'un contrat de crédit syndiqué avec les banques le 13 juin 2022 (le « **Contrat de Crédits Existant** ») dont les termes sont détaillés dans l'Annexe aux comptes annuels de la société ORPEA SA disponible sur le site du Groupe ORPEA (<https://www.orpea-group.com/actionnaires-investisseurs/documentation/document-denregistrement-universel/>).

Ouverture d'une seconde procédure de conciliation

A travers l'évolution des discussions avec des investisseurs immobiliers qui avaient été initiées depuis le premier semestre 2022, il est progressivement apparu que les engagements pris dans le cadre du Contrat de Crédits Existant en matière de cessions d'actifs à réaliser d'ici à fin 2023 seraient impossible à respecter du fait :

- D'une part, du ralentissement du marché immobilier, dans un contexte marqué par la hausse des taux d'intérêt et avec un impact sensible à partir du début de l'été ;
- D'autre part, surtout après l'annonce en septembre 2022 des résultats du 1^{er} semestre, de la perception dégradée de la solidité financière du Groupe, faisant de plus en plus d'ORPEA une contrepartie non crédible pour les opérations immobilières de cession et prise à bail.

Sans attendre le résultat final de la revue stratégique et financière en cours, ce constat, couplé à l'anticipation que des *covenants* contenus dans de nombreuses lignes de financement risquaient de ne pas être respectés en l'état au 31 décembre 2022, a conduit ORPEA S.A. à obtenir, le 25 octobre 2022, l'ouverture d'une seconde procédure de conciliation auprès du Président du Tribunal de Commerce spécialisé de Nanterre, avec pour objectif d'engager avec ses créanciers financiers des discussions relatives à la restructuration de sa dette financière, à l'obtention de nouveaux moyens financiers et à l'ajustement de ses *covenants*, dans un cadre stable et juridiquement sécurisé.

Conclusion des travaux de revue des actifs

Dans le cadre de la revue stratégique et financière des activités, le Groupe a mené une revue approfondie de ses actifs au bilan.

Avec son plan de Refondation, ORPEA s'est engagé à changer de méthode vis-à-vis de ses parties prenantes, d'approche vis-à-vis du soin et de l'accompagnement, et de l'attention portée à ses collaborateurs tout en restaurant ses équilibres financiers. C'est dans cet esprit de transparence que la nouvelle direction d'ORPEA a poursuivi ses travaux de revue approfondie de ses actifs pour disposer d'une valeur ajustée au nouveau contexte de l'entreprise et pour tirer les conséquences des décisions du passé.

Après avoir poursuivi et approfondi ces travaux, ORPEA a observé que :

- concernant la valorisation des actifs incorporels, le Groupe a complété son approche en menant une revue approfondie des actifs corporels et des investissements (Capex) à prendre en compte dans le périmètre des capitaux employés soumis aux tests de valeur réalisés au 31 décembre 2022 ;
- le caractère recouvrable des créances financières relatives à des partenariats a été évalué sur la base d'une analyse détaillée des situations et de l'état des négociations en cours. Cette analyse a conduit à la comptabilisation de dépréciations sur les comptes courants pour un montant de 150 m€ ;
- s'agissant des actifs incorporels, cette estimation intégrait en outre un relèvement du taux sans risque à 2,6%.

Compte tenu :

- de la trésorerie disponible au sein du Groupe à la date d'arrêté des comptes, et
- des apports en new money dont la Société pourra bénéficier à travers les opérations de restructuration financière en cours chez la société ORPEA S.A et décrites dans le paragraphe « Evénements postérieurs à la clôture »,

la Société considère qu'elle sera en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois, justifiant de ce fait l'application du principe de continuité d'exploitation retenu pour l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2022.

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7,21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	12 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2022, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

**INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			219 054	0	0
Terrains			0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 552	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 944	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	190 849	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			773 869	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			29 099	0	0
TOTAL (IV)			29 099	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 022 022	0	0
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	219 054	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales,	0	0	209 552	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	114 944	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales,	0	0	258 524	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	190 849	0
	Emballages récupérables et	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	773 869	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	29 099	0
TOTAL (IV)		0	0	29 099	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	1 022 022	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 054	0	0	19 054		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	51 093	9 229	0	60 322		
Installations techniques, matériels et outillages		103 648	2 692	0	106 339		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	252 540	5 985	0	258 524		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	179 821	2 807	0	182 627		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		587 101	20 712	0	607 813		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		606 155	20 712	0	626 867		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
Petits matériels et fournitures	0	0
En-cours immobiliers	0	0
	-	-

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	5 667 652	4 838 628
- Créances à plus d'1 an	28 799	28 799
	5 696 451	4 867 427
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	29 099	29 099
- Clients et comptes rattachés	130 759	130 759
- Créances fiscales et sociales	3 448	3 793
- Groupe et associés	5 533 144	4 703 776
- Débiteurs divers	0	0
- Charges constatées d'avance	0	0
	5 696 451	4 867 427

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	1 061 209	670 797
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	0	0
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	1 061 209	670 797
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	0
- Fournisseurs et comptes rattachés	20 688	19 632
- Dettes fiscales et sociales	24 859	3 776
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
- Groupe et associés	1 015 662	645 849
- Dettes diverses	0	1 540
- Produits constatés d'avance	0	0
	1 061 209	670 797

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2022
V.M.P ET SICAV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour info solde balance

0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000,00	3 800	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2021	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2022
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU	4 039 543	376 482			4 416 025
RESULTAT DE L'EXERCICE	376 482	(376 482)	407 073		407 073
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTIST	0				0
PROV. REGLEMENTEE	0		0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 457 825	0	407 073	0	4 864 898

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	42 071	0	0	42 071
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	42 071	0	0	42 071
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	123 943	0	0	123 943
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	123 943	0	0	123 943
TOTAL GENERAL (I + II + III)	166 014	0	0	166 014
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 688
Fournisseurs - FNP	20 688
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0
Provisions congés	0
Provisions pour primes	0
Provisions charges sociales s/ congés à payer	0
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	0
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	0
Divers - Charges à payer	0
	0
TOTAL	20 688

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0
Clients - Facture à établir	0
AUTRES CREANCES	0
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	0

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA SA	5 158 806		82 227		
CLINEA SAS	149 572		4 708		
DOMEA		4 867		153	
DOUCE FRANCE SANTE		10 411		328	
TCP DEV		320 005		10 073	
AGE PARTENAIRES	68 592		68 592		
SARL NIORT 94		619 565		9 344	
SARL SIGNY L'ABBAYE	150 209		4 728		
BON AIR SARL	5 965		188		
RESIDENCE ATHENA		42 777		1 346	
LA VILLA DES AINES		18 037		568	
TOTAL	5 533 144	1 015 662	160 443	21 812	-

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GROUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	716 000	450 000	59%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	716 000	450 000	59%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	716 000	450 000	59%

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Frais financiers intra-groupe	21 812	19 469
Intérêts sur emprunts	0	0
Agios bancaires	0	0
Autres Charges financières	0	0
Dotations charges financières	0	0
	21 812	19 469

Pour info Solde balance 21 812,35 19 469,38

Nature des produits	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Produits financiers intra-groupe	160 443	142 984
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	0
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	160 443	142 984

Pour info Solde balance 160 442,76 142 983,80

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Pénalités et amendes non déductibles	0	960
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	0	0
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	0	960

Pour info Solde balance

0,00

960,00

Nature des produits	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	0	0
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	1 540	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	1 540	0

Pour info Solde balance

1 539,93

0,00

Transfert de charge**TRANSFERT DE CHARGES**

Nature des transferts	Valeur 31/12/2022	Valeur 31/12/2021
Transfert de charges externes	0	0
Transfert de charges d'impôts et taxes	0	0
Transfert de charges de personnel	0	0
Transfert de charges loyers	0	0
Transfert de charges dotées	0	0
Remboursement d'assurance	0	0
Remboursement de prévoyance	0	0
Remboursement de formation	0	0
Remboursement plan de formation	0	0
Remboursement AT - Maladie	0	0
	0	0

*Pour info Solde balance**0,00**0,00*

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 0

29

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	541 224	-135 306
Résultat exceptionnel	1 540	-385
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	542 764	-135 691

Effectifs moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	Effectif moyen global
Effectif	N	N	N
Effectif			0
TOTAL	0	0	0

L'effectif moyen du personnel est de :

0

Autres informations

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2022 est de : 11 136 €.

Le montant comptabilisé correspondant est de :
Pour le CAC : 13 260 €

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Sous l'égide de la conciliatrice, ORPEA S.A. a annoncé l'obtention d'un accord de principe le 1^{er} février 2023 sur les principaux termes et conditions du plan de restructuration dont la conclusion est intervenue le 3 février 2023 (l'« **Accord de Principe** ») avec, d'une part, un groupement d'investisseurs français de long terme comprenant la Caisse des Dépôts et Consignations, CNP Assurances, MAIF et MACSF (le « **Groupe** »), et d'autre part, cinq institutions (le « **SteerCo** ») détenant environ 50 % de la dette non-sécurisée de la Société dont le montant s'élève à près de 3,8 Mds€.

Le 14 février, ORPEA S.A. a conclu un accord avec le Groupe et le SteerCo, cristallisant l'engagement des parties à l'Accord de Principe à soutenir et réaliser toutes les démarches et les actions nécessaires à la mise en œuvre de la restructuration financière.

Le 20 mars 2023, ORPEA S.A. a annoncé avoir finalisé et signé un accord d'étape (l'« **Accord d'Etape** ») avec ses principaux partenaires bancaires dans la perspective de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée, détaillant les termes et conditions d'un financement complémentaire et d'un ajustement du Contrat de Crédits Existant.

Une procédure de sauvegarde accélérée a été ouverte par le tribunal de commerce de Nanterre le 24 mars 2023, pour une durée initiale de 2 mois, prorogée pour 2 mois supplémentaires le 22 mars 2023, soit jusqu'au 24 juillet 2023. L'ouverture de cette procédure a notamment pour objectif de permettre la mise en œuvre par ORPEA S.A. de son plan de restructuration conformément aux accords trouvés aux termes de l'Accord de Lock-up et de l'Accord d'Etape.

Les modalités de réalisation de cette nouvelle restructuration financière sont détaillées sur le site institutionnel du Groupe ORPEA (<https://www.orpea-group.com/actionnaires-investisseurs/documentation/document-denregistrement-universel/>).

DETAILS DE
COMPTES

Détail du Bilan actif

Rubrique	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
20500000	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	9 674,00	9 674,00
28050000	AMORT. CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	-9 674,00	-9 674,00
2050 AHNet	Fonds commercialnet	200 000,00	200 000,00
20700000	FONDS DE COMMERCE	200 000,00	200 000,00
20810000	LOGICIELS INFORMATIQUES	9 380,00	9 380,00
28081000	AMORT. DES LOGICIELS INFORMATIQUES	-9 380,00	-9 380,00
2050 APNet	Constructions	149 230,51	158 459,73
21350000	INST GENE - AGENCTS - service travaux	209 552,31	209 552,31
28135000	AMORT INST GENE - AGENCTS - AMENAGTS CO	-60 321,80	-51 092,58
2050 ARNet	Installations techniques, matériel	8 604,84	11 296,35
21540000	INSTAL. TECH. MATERIELS	27 649,42	27 649,42
21547000	INST. TECH. MAT. MEDICAL	24 256,99	24 256,99
21547200	INST. TECH. MAT. MEDICAL DISPO MED	63 037,52	63 037,52
28154000	AMORT INSTAL. TECH. MATERIELS	-27 649,50	-27 649,42
28154700	AMORT INSTAL. TECH. MAT MEDICAL	-78 689,59	-75 998,16
2050 ATNet	Autres immobilisations corporelles	8 221,35	17 012,65
21810000	INSTALL.AGENCEM.AMENAGEM. DIVERS	258 524,49	258 524,49
21830000	MOB., MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	35 355,86	35 355,86
21840000	MOBILIER / MATERIEL DE BUREAU	80 795,28	80 795,28
21847000	MOB ET MAT MEDICAUX	74 697,51	74 697,51
28181000	AMORTS INSTALL.AGENCEM.AMENAGEMNTS	-258 524,49	-252 539,98
28183000	AMORT MATERIEL DE BUREAU	-35 355,86	-35 355,86
28184000	AMORT. MOB., MAT. BUREAU & INFO.	-72 573,93	-69 767,14
28184700	AMORT. MOB.& MAT. MEDICAUX	-74 697,51	-74 697,51
2050 BFNet	Prêts	28 799,00	28 799,00
27450000	PRET 1% LOGEMENT	28 799,00	28 799,00
2050 BHNet	Autres immobilisations financières	300,00	300,00
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES Gest Imr		300,00
27500100	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES Serv CP	300,00	
2050 TOTIINet	Total Actif Immobilisé	395 155,70	415 867,73
2050 BXNet	Clients et comptes rattachés (3)*	6 816,83	6 816,83
41600000	CLIENTS DOUTEUX	130 759,34	130 759,34
49100000	PROV. DEPRECIAT° COMPTES CLIENTS	-123 942,51	-123 942,51
2050 BZNet	Autres créances	5 536 592,46	4 707 568,81
44586000	TVA / FACTURES NON PARVENUES	3 448,00	3 272,00
44750000	TAXE PROFESSIONNELLE		521,31
45600001	PRES C/CT ORPEA SA	5 158 805,66	2 205 362,00
45600002	PRES C/CT CLINEA SAS	149 572,46	144 864,00

45600410	PRES C/CT LE CERCLE DES AINES BRETAGNE		0,50
45600756	PRES C/CT SAS AGE PARTENAIRES	68 592,19	2 202 291,00
45609288	416-SIGNY L'ABBAYE - FILIALE	150 209,24	145 481,00
45609328	427-ST BARTHELEMY D'ANJOU -FILIALE	5 964,91	5 777,00
2050 CFNet	Disponibilités	29 612,86	40 439,90
51237000	BCME	20 882,42	29 220,26
51291500	BANQUE CREDIT COOPERATIF	8 730,44	11 219,64
2050 CJNet	TOTAL Actif circulant	5 573 022,15	4 754 825,54
2050 CONet	Total Général	5 968 177,85	5 170 693,27

Détail du bilan Passif

Rubrique	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
2051 DA	Capital social ou individuel	38 000,00	38 000,00
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	38 000,00	38 000,00
2051 DD	Réserve légale	3 800,00	3 800,00
10610000	RESERVE LEGALE	3 800,00	3 800,00
2051 DH	Report à nouveau	4 416 025,33	4 039 543,20
11000000	REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	4 416 025,33	4 039 543,20
2051 DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	407 073,01	376 482,13
2051 DL	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 864 898,34	4 457 825,33
2051 DP	Provisions pour risques	42 071,00	42 071,00
15110000	PROVISIONS POUR LITIGES SOCIAUX	42 071,00	42 071,00
2051 DR	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	42 071,00	42 071,00
2051 DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 688,00	19 632,00
40850000	DEMAT FOURNISSEUR - F.N.P.	20 688,00	19 632,00
2051 DY	Dettes fiscales et sociales	24 859,00	3 776,01
44551000	TVA A DECAISSER	23 190,00	3 592,00
44580000	T.V.A. A REGULARISER		184,01
44750000	TAXE PROFESSIONNELLE	1 669,00	
2051 EA	Autres dettes	1 015 661,51	647 388,93
45600300	PRES C/CT SARL DOMEA	4 867,33	4 714,00
45600702	PRES C/CT SAS DOUCE FRANCE SANTE	10 410,75	10 083,00
45600755	PRES C/CT SAS TCP DEV	320 004,75	309 932,00
45601094	PRES C/CT SARLNIORT 94	619 564,79	262 220,00
45609392	378-VILLENEUVE DE RIVIERE-FILIALE	42 776,61	41 430,00
45609430	370-BONNIERES S/SEINES-FILIALE	18 037,28	17 470,00
46700000	AUTRES COMPTES DEBITEURS OU CREDITEURS		1 539,93
2051 EC	TOTAL DETTES	1 061 208,51	670 796,94
2051 EE	TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	5 968 177,85	5 170 693,27

Compte de résultat - Détail des comptes

Rubrique	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
2052 FI	Production vendue services	716 000,00	450 000,00
70600000	PRESTAT° LOYERS SCI/SITES 20%	716 000,00	450 000,00
2052 FL	Chiffres d'affaires nets	716 000,00	450 000,00
2052 FP	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		7 105,18
78174000	REP. PROV DEP. CREANCES CLIENTS		7 105,18
2052 FQ	Autres produits	1,02	44,45
75800000	PRODUITS DIVERS DE GEST° COURANTE	1,02	0,86
75800300	PDTS DIVERS GEST° COURANTE appurement		43,59
2052 FW	Autres achats et charges externes	303 835,00	35 601,30
61355000	LOCATIONS IMMOB 19.6 TAXE INT	290 000,00	24 000,00
62204500	HONO BURBAND Frederic	13 260,00	11 026,30
62800000	FRAIS DE SIEGE	575,00	575,00
2052 FX	Impôts, taxes et versements assimilés	-13 260,69	2 508,69
63511000	CFE (ancien compte TP)	-17 750,00	732,00
63511100	CVAE	4 489,31	1 776,69
2052 GA	Dotations aux amortissements	20 712,03	24 045,17
68112000	DOT° AMORT. IMMO. CORPORELLES	18 020,60	19 786,47
68112700	DOT° AMORT. IMMO. CORP MEDICAL	2 691,43	4 258,70
2052 GE	Autres charges	2 121,01	184,61
65800000	Charges diverses de gestion courante	0,33	0,57
65800100	REGUL PRORATA TVA	2 120,68	184,01
65800300	CHGES DIVERSES GEST° COURANTE appurement		0,03
2052 GG	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	402 593,67	394 809,86
2052 GL	Autres intérêts et produits assimilés	160 442,76	142 983,80
76820000	PRODUITS FIN INTRA GRP CONSO	160 442,76	142 983,80
2052 GR	Intérêts et charges assimilées	21 812,35	19 469,38
66820000	FRAIS FINANCIERS INTRA GRP CONSO	21 812,35	19 469,38
2052 GV	RÉSULTAT FINANCIER	138 630,41	123 514,42
2052 GW	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	541 224,08	518 324,28
2053 HB	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 539,93	
77880000	Produits exceptionnel	1 539,93	
2053 HE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		960,00
67120000	PENALITES, AMENDES FISC NON DEDUCTIBLES		960,00
2053 HI	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 539,93	-960,00

2053 HK	Impôts sur les bénéfices	135 691,00	140 882,15
69890000	IS INTEGRATION FISCALE	135 691,00	140 882,15
2053 HN	BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	407 073,01	376 482,13